



Interreg
 France-Wallonie-Vlaanderen
 UNION EUROPÉENNE
 EUROPESE UNIE
Filière AD-T

SALON PROFESSIONNEL DE L'ALIMENTATION FINE ET DES PRODUITS FRAIS

Le Village Gourmet franco-belge

15-16-17 MARS 2020
 KORTRIJK XPO (BELGIUM)



TAVOLA

2020

DOSSIER D'INSCRIPTION





**Objet: Village Gourmet franco-belge sur le Salon TAVOLA 2020
à Kortrijk Xpo dans le cadre du Projet "Filière AD-T"**

Madame, Monsieur,

Participer à un salon professionnel comporte de nombreux avantages: offrir une visibilité à vos produits, trouver de nouveaux partenaires commerciaux ou découvrir les nouvelles tendances du milieu... C'est une véritable opportunité de développer votre activité.

Aujourd'hui, les opérateurs du projet "Filière AD-T" - pour le Développement de la Filière Agroalimentaire Durable Transfrontalière - et leurs partenaires, le BEP et IDELUX, vous proposent de rejoindre *le Village Gourmet franco-belge*, regroupant des entreprises belges et françaises, lors du **Salon TAVOLA à Courtrai (BE)**, le salon professionnel de l'alimentation fine et des produits frais.

Cette année, le salon se tiendra **les dimanche 15, lundi 16 et mardi 17 mars 2020** à Kortrijk Xpo. En effet, nous y serons présents pour la seconde fois, sous forme de stand collectif transfrontalier franco-belge, pour promouvoir sur la scène internationale, les produits qui caractérisent si bien nos régions.

Pour la seconde édition, nous vous proposons un concept tout compris, à savoir, **pour votre entreprise:**

- un stand pré-équipé à coût réduit, avec accès à une réserve commune;
- un espace commun d'information avec des tables de discussion;
- une présence dans le catalogue du salon et dans un catalogue spécifique au Village Gourmet;
- l'opportunité de nouer des partenariats supplémentaires grâce à des rendez-vous d'affaires personnalisés et préprogrammés "Food Business Meetings" organisés et soutenus par "EEN" (Enterprise Europe Network Wallonie).



Ce Village Gourmet franco-belge, d'une superficie de 320 m², comprendra **22 modules réservés aux entreprises**, quatre réserves communes et un espace collectif équipé.

Nous vous proposons d'y participer à des conditions particulièrement intéressantes grâce au soutien du Fonds Européen de Développement Régional, de la Région wallonne, de la Province de Flandre occidentale et des opérateurs partenaires organisateurs du Village.

Vous trouverez, en annexe à ce courrier, une présentation des avantages à participer au salon TAVOLA ainsi que notre offre détaillée.

En cas d'intérêt de votre part, nous vous demandons de nous retourner le formulaire d'inscription au plus tard pour **le vendredi 18 octobre 2019 à 12h**, par email ou par fax à **Laurie DILBECK** -
Tél.: +32 65 34 26 21 - Fax: +32 65 34 26 00 - laurie.dilbeck@hainaut.be.



Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre opérateur local:



Hainaut Développement - Laurie DILBECK - Tél.: +32 65 34 26 21 - laurie.dilbeck@hainaut.be

Province de Namur - Hubert RAEYMAEKERS - Tel.: +32 081 77 54 44 -

hubert.raeymaekers@province.namur.be

BEP - Sophie SCHMITZ - Tél.: +32 81 71 71 41 - ssc@bep.be

CCI Luxembourg belge - Timea NAGY - Tél.: +32 61 29 30 53 - timea.nagy@ccilb.be

IDELUX - Coraline LEFEVRE - Tél.: +32 63 231 853 - coraline.lefevre@idelux.be

POM West-Vlaanderen - Anke ALLAERT - Tél.: +32 51 75 02 26 - anke.allaert@pomwvl.be

AGROE - Karine PIETRZAK - Tél.: +33 3 27 70 11 32 - k.pietrzak@agroefr

Comité de Promotion de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais - Anne PODVIN -

Tél.: +33 3 21 60 57 86 - anne.podvin@agriculture-npdc.fr

Vous assurant de toute notre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

L'équipe du Village Gourmet franco-belge.



Présentation du Salon TAVOLA

Tous les 2 ans, TAVOLA propose une offre unique de produits de qualité et de délicieuses spécialités strictement sélectionnés. Tant les leaders de marché que les fabricants artisanaux créent ainsi un des salons alimentaires les plus beaux et les plus qualitatifs d'Europe. Depuis sa naissance en 1982, comme salon régional des spécialités alimentaires, TAVOLA a grandi et est devenu la référence en matière d'alimentation fine aux yeux des professionnels enthousiastes issus de la distribution alimentaire, des commerces spécialisés et des organisations de restauration d'Europe de l'Ouest. Grâce à une spécialisation poussée, à son caractère professionnel et à son attention prononcée pour les nouveautés, TAVOLA réussit, à chaque fois, à frapper l'imagination de l'ensemble de la branche alimentaire.

TAVOLA / Bilan 2018

- ✚ 475 exposants, issus de 19 pays différents;
- ✚ Plus de 10.000 m² de superficie de stands nette;
- ✚ Près de 17.500 visiteurs professionnels venus de 34 pays différents;
- ✚ Profils des visiteurs:
 - ✓ Grande distribution: centrales d'achat, hypermarchés et supermarchés,
 - ✓ Commerce de gros (pour commerce et restauration),
 - ✓ Distributeurs, sociétés d'import / export,
 - ✓ Supérettes et détaillants (épicerie fines, traiteurs, bouchers, crémeries, poissonneries, commerce de boissons, commerce de fruits et légumes ...),
 - ✓ Sociétés de restauration et collectivités.

Source: www.tavola-xpo.be

EDITION 2020 / du 15 au 17 mars à Kortrijk Xpo (Courtrai, Belgique)

Pourquoi participer?

- ✚ RENCONTRER 17.500 clients et contacts de la vente au détail, des commerces spécialisés et des organisations de restauration, venant de plus de 34 pays;
- ✚ PROPOSER vos produits et concepts sélectionnés dans un cadre convivial de haute qualité;
- ✚ VOUS PROFILER en tant qu'entreprise dynamique aux délicieuses spécialités;
- ✚ BÉNÉFICIER d'une campagne publicitaire ambitieuse en Belgique et dans les pays voisins;
- ✚ BRAQUER LES PROJECTEURS sur vos innovations grâce au concours de la Tavola d'Or;
- ✚ FAIRE PARTIE, à Kortrijk Xpo pendant 3 jours, de la communauté effervescente de l'alimentation fine et des produits frais, et d'un même stand collectif aux côtés d'autres entreprises belges et françaises;
- ✚ BÉNÉFICIER de l'accompagnement de votre structure locale et de services logistiques supplémentaires.



Offre et conditions de participation au Village Gourmet franco-belge

Notre offre:

Nous vous proposons 3 tailles de modules, 1 ou 2 faces ouvertes, localisés sur le **Village Gourmet** dans le **Hall 4 du Salon TAVOLA** (voir plan du Village Gourmet franco-belge en annexe):

Les conditions de ces deux tarifs vous sont présentées à la page suivante (p.6).

Superficie des modules:	Nombre de faces "ouvertes"	Tarif 1 (HTVA)	Tarif 2 (HTVA)
6 modules de 10,50 m ² (A, B, O, P, U, V)	2	1610 €	950 €
8 modules de 12 m ² (C, D, I, J, M, N, S, T)	1	1400 €	745 €
8 modules de 12 m ² (E, F, G, H, K, L, Q, R)	2	1735 €	1075 €

Sont compris dans les tarifs forfaitaires **1** et **2**:

- ❖ **EQUIPEMENT:** un module entièrement équipé "clé sur porte" comprenant:
 - l'aménagement complet du stand (moquette, électricité, enseigne, etc.) et des parties communes, le cloisonnement entre les stands, une multiprise par stand;
 - 1 table, 2 chaises par entreprise (en option si besoin);
 - 1 plante.
- ❖ **SERVICES LOGISTIQUES:**
 - les frais d'inscription au salon (d'une valeur de 550€ par entreprise!);
 - l'entretien journalier du stand;
 - l'accès aux réserves communes pour le stockage de vos produits/matériels;
 - un branchement électrique en commun situé dans les réserves;
 - un branchement d'eau avec arrivée, évacuation, évier dans l'une des réserves;
 - l'accès à l'espace commun avec tables de discussion;
 - 2 badges exposants;
 - 1 pass parking pour une voiture pour les 3 jours du salon;
 - le support de l'équipe d'encadrement pour toute question technique.
- ❖ **SERVICES MARKETING - NETWORKING:**
 - une enseigne par entreprise;
 - des invitations au salon TAVOLA à la demande des entreprises;
 - l'inscription de l'entreprise au catalogue du salon et du catalogue du Village Gourmet;
 - les conseils de l'équipe d'encadrement dans vos démarches commerciales.

Ne sont pas compris dans le tarif forfaitaire **1** et **2**:

- l'assurance;
- le transport, montage, démontage des biens propres à l'entreprise;
- l'aménagement particulier de l'espace de l'entreprise (en respectant les dimensions du module);
- les rallonges, multiprises supplémentaires pour relier le matériel du stand à l'alimentation électrique dans les réserves;
- le mobilier complémentaire des stands (possibilité de location sur place);
- la restauration des exposants.



A titre indicatif, le tarif "public" pratiqué par les organisateurs du salon pour un stand de base de 10 m² (1 face ouverte) + 3 m² de réserve et frais divers, s'élève à 3400 € HTVA environ.



Accès aux conditions tarifaires privilégiées:

Conditions d'accès générales au Salon TAVOLA:

Pour exposer sur le Salon TAVOLA, l'entreprise doit être active dans le secteur de l'alimentation fine et des produits frais (voir secteurs sur le site www.tavola-xpo.be). Kortrijk Xpo se réserve le droit de refuser un participant dont les produits ou services ne correspondraient pas à la philosophie du salon.

Conditions pour bénéficier du Tarif **1** "PME":

Sont éligibles à nos services, les entreprises:

- disposant d'un siège en Belgique, notamment en provinces de Flandre occidentale, Hainaut, Namur ou Luxembourg ou en France, notamment en régions des Hauts-de-France et du Grand-Est;
- et répondant à la qualité de PME définie par le Règlement du Règlement CE n° 70/2001 du 12 janvier 2001 (publié au JO n° L 010 du 13 janvier 2001) de la Commission Européenne, communément appelé « Règlement PME » ; complété par la Recommandation de la Commission Européenne du 6 mai 2003 (publiée au JO n° L 124 du 20 mai 2003), en particulier à l'article 3 de ladite Recommandation à savoir:
 - ✓ effectif inférieur à 250 personnes;
 - ✓ chiffre d'affaires inférieur à 50 millions € ou total de bilan inférieur à 43 millions €;
 - ✓ être une entreprise indépendante c'est-à-dire que 25% du capital ou des droits de votes ne doivent pas être détenus par une entreprise, ou conjointement par plusieurs entreprises ne correspondant pas à la définition des petites et moyennes entreprises.

Conditions pour bénéficier du Tarif **2** "Jeunes ou Petites Entreprises":

Sont seules éligibles pour bénéficier de cette promotion, les PME:

- disposant d'un siège en Belgique, notamment en provinces de Flandre occidentale, Hainaut, Namur ou Luxembourg ou en France, notamment en régions des Hauts-de-France et du Grand-Est;
- et répondant aux critères suivants:
 - ✓ créées depuis moins de 3 ans;
 - ✓ ou avec un effectif inférieur ou égal à 5 personnes;
 - ✓ et qui participent pour la première fois au Salon TAVOLA.

Soutiens financiers:

Les conditions particulières d'exposition vous sont proposées grâce au soutien du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), de la Région wallonne et de la Province de Flandre occidentale et des opérateurs partenaires organisateurs du Village.

Veillez noter que l'aide perçue dans le cadre de cette action est susceptible de rentrer dans la réglementation relative aux Aides d'Etats. (Règlement des Minimis).

RÈGLEMENT (UE) No 1407/2013 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (règlement de minimis) et
 RÈGLEMENT (UE) No 1408/2013 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture.





Règlement du Village Gourmet lié à l'inscription:

1. L'inscription n'est valable qu'à la réception du formulaire d'inscription ci-joint daté et signé (et sera définitive au paiement de la facture).

Votre inscription vous sera confirmée à l'issue de la délibération du comité organisation mi-novembre 2019.

2. Vu le nombre limité de modules, les critères de sélections pour l'attribution des stands seront:

- ✚ la première participation au salon TAVOLA;
- ✚ l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription datés et signés, la date et l'heure du fax ou de l'email faisant foi;
- ✚ la non-concurrence des produits exposés;
- ✚ la délibération du comité organisateur.

3. Une entreprise ne peut réserver plus d'un module.
4. Selon les inscriptions reçues, nous nous réservons le droit de suspendre notre participation au salon ou de réaménager l'espace et les modules proposés.
5. Par son bulletin d'inscription en annexe, l'entreprise s'engage à:
 - a. Respecter le règlement de l'organisateur du salon Kortrijk Xpo avant (montage), pendant et après (démontage) du salon;
 - b. assurer une présence sur son stand pendant toute la durée du salon;
 - c. maintenir son stand dans un état de propreté irréprochable pendant toute la durée du salon et à évacuer les déchets et autres matériels dès la clôture du salon.
 - d. acquitter le paiement de la facture de participation au plus tard le 31 janvier 2020.
6. En cas de désistement après l'inscription, la totalité des frais engagés par les organisateurs resteront dus et seront réclamés.





**Formulaire de préinscription au Village Gourmet franco-belge
Salon TAVOLA 2020**

A retourner daté et signé par fax +32 65 34 26 00 ou e-mail: laurie.dilbeck@hainaut.be avant le **vendredi 18 octobre 2019 à 12h.**

Je suis intéressé d'exposer au Salon TAVOLA 2020 et je souhaiterais réserver:

	Mon 1 ^{er} choix: Module (superficie m ²) au prix de € HTVA
	Mon 2 ^{ème} choix: Module (superficie m ²) au prix de € HTVA
	Mon 3 ^{ème} choix: Module (superficie m ²) au prix de € HTVA

- J'ai pris connaissance des conditions tarifaires privilégiées du Village Gourmet et je certifie être dans les conditions du tarif que j'ai indiqué ci-dessus;
- J'ai pris connaissance et je m'engage à respecter le règlement du Village et du salon TAVOLA lié à mon inscription;
- Je suis intéressé de recevoir les informations quant aux activités développées dans le cadre du projet "Filière AD-T" à l'attention des entreprises.

Entreprise:

Activité(s) / Produit(s) proposé(s):
.....
.....

Responsable: Mme M. (Nom, Prénom)

Fonction:

Adresse:

Tél.: Fax:

Email:

Site web: www.

Page Facebook:
.....

N° TVA

Année de création

Nombre d'employés

Nom du contact pour le suivi du dossier:

Tél.: GSM: (Obligatoire)

Email:

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise (obligatoire):